

Antananarivo

Beyrouth

Bruxelles

Bucarest

Dakar

Hanoi

Montréal

Paris

Port-au-Prince

Yaoundé

NUMÉRO THÉMATIQUE : LES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS DE L'AUF

Chers collègues,

1961, année de création ; 1963, année de la première Assemblée générale sous le nom descriptif de l'AUFELF ; plus de 45 ans après, notre association continue à exprimer son dynamisme. Ceci incontestablement grâce à la concaténation régulière de la tenue de ses instances et à l'active participation de ses membres. L'engagement de ses membres, qui se traduit entre autres par l'accomplissement des actions des réseaux institutionnels qui constituent une des fiertés de l'Agence, reste admirable et représente un exemple de mobilisation et de sensibilisation des chercheurs et des universitaires.

Il faut rendre un hommage mérité à tous nos membres de ces réseaux scientifiques qui d'année en année réalisent un travail reconnu et admiré de tous. Aussi à l'occasion de cette édition consacrée justement aux réseaux, il sied de rappeler qu'à travers nos 635 membres les chercheurs, les universitaires mais aussi les étudiants avec l'appui multiforme des représentants des États et des gouvernements, la connaissance de notre institution prend de l'ampleur dans le monde et nous place devant des responsabilités sans cesse plus grandes.

Maintenir le niveau d'excellence, organiser les conditions d'une amélioration continue, favoriser une ouverture sans compromission et garder une rigueur tant scientifique qu'administrative, voilà autant de défis que, grâce au concours de tous, nous devons quotidiennement relever pour le bien de notre association et du monde de l'enseignement supérieur.

Charles Gombé Mbalawa,
Président de l'Agence universitaire de la Francophonie

LE MOT DE LA RECTRICE

La vigueur de la coopération universitaire francophone doit beaucoup au dynamisme des réseaux qui la traversent et l'animent. Au premier rang de ceux-ci, au côté des réseaux de chercheurs de l'AUF, figurent 14 « réseaux institutionnels », tous membres titulaires de l'AUF.

Ces derniers, à la différence des réseaux de chercheurs qui associent des personnes

physiques autour de travaux de recherche menés conjointement, regroupent, par champs disciplinaires, plus de 650 établissements d'enseignement supérieur, indépendants ou composantes d'institutions (facultés, écoles, départements, instituts, etc.), elles-mêmes membres ou non de l'AUF, utilisant le français comme langue d'enseignement et de travail.

LE MOT DE LA RECTRICE (suite)

L'action de ces réseaux consiste à accompagner, au niveau des responsabilités institutionnelles, les établissements les moins favorisés qui le demandent, pour mieux conduire leur mission universitaire. L'aide accordée repose sur la mise en place de formations améliorées, adaptées aux besoins de l'environnement. On citera, très concrètement, des campagnes d'évaluations pour mieux identifier les besoins, l'aide à l'harmonisation des cursus dans le passage au « LMD », la promotion et la diffusion de méthodes pédagogiques innovantes, l'appui à la formation des enseignants, des personnels administratifs et techniques des établissements...

Les forces vives de ces réseaux, leur savoir-faire reconnu et la spécificité de leur mode de coopération leur apportent une réelle complémentarité avec les réseaux de chercheurs. C'est grâce à leurs actions conjuguées, que l'état le plus abouti des recherches conduites par ces derniers pourra, grâce aux réseaux institutionnels, être intégré dans des modules pédagogiques pertinents et renforcés, dispensés par les établissements du Sud.

Il est donc apparu légitime aux instances de l'AUF de soutenir cette activité associative essentielle qui, se fondant sur la solidarité, multiplie la coopération universitaire francophone, contribue largement à son rayonnement international et renforce le partage des savoirs entre les institutions universitaires.

Les réseaux institutionnels constituent aussi un vivier d'expertise auquel l'Agence universitaire fait souvent appel, soit pour mettre en œuvre ses propres actions, soit

pour contribuer à l'évaluation de celles-ci. L'importance du rôle de ces réseaux, structures juridiquement indépendantes, se traduit dans les statuts de l'Agence universitaire qui leur réserve, en qualité de membres titulaires de l'AUF, des sièges au Conseil scientifique (9 membres sur 27) et au Conseil associatif (5 membres sur 25).

Mais les réseaux tirent leur légitimité, chaque jour plus encore, de l'adhésion croissante de nouveaux établissements qui les rejoignent alors même qu'ils ne connaissent que très peu encore l'Agence universitaire.

Toutefois, malgré ce fort potentiel d'« attractivité », force est de constater que les réseaux institutionnels restent encore mal connus et leur utilité trop peu perçue en dehors des milieux habituels de la Francophonie. C'est pour cela, et pour renforcer leur efficacité, qu'ils ont désormais décidé de se rassembler, tout en préservant leur identité respective, afin de mieux conjuguer leurs compétences et les placer au service collectif du développement et de la diversité culturelle.

Il est donc essentiel de faire connaître ces réseaux. Je vous y engage tout comme je vous encourage à inviter tous les établissements qui veulent être acteurs du développement à les rejoindre, dans l'intérêt partagé de tous et pour les enrichir de la diversité de leurs cultures.

Michèle Gendreau-Massaloux

LES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS EN QUELQUES MOTS

Les réseaux institutionnels sont des regroupements, par champs disciplinaires, d'établissements d'enseignement supérieur, composantes d'institutions (facultés, écoles, instituts, etc.), utilisant le français comme langue d'enseignement et de travail. Les réseaux institutionnels ont vocation à réunir l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la spécialité concernée représentés par leurs directeurs ou doyens en exercice. Ils contribuent alors à améliorer la formation universitaire dans les disciplines concernées et alimentent la communauté universitaire francophone en information spécialisée dans leur domaine d'activité

Les réseaux institutionnels participent, en qualité de membres titulaires, à l'Assemblée générale de l'AUF. Ils sont représentés au Conseil associatif et au Conseil scientifique de l'Agence. Les établissements qui les constituent oeuvrent pour que les institutions dont ils

dépendent adhèrent à l'AUF, qui est représentée aux réunions des instances de ces réseaux. La composition du bureau des réseaux est fondée sur le principe de la représentation multilatérale des grandes zones géographiques du monde.

A titre de membres de l'AUF, les réseaux versent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée générale de l'AUF.

Les réseaux travaillent en étroite concertation avec l'AUF. Ils mènent leurs actions en conformité avec ses objectifs et en appui à ses programmes, dans un souci d'échange et de solidarité entre les établissements membres du réseau. L'AUF soutient annuellement des projets proposés par ces réseaux dans le cadre d'une convention annuelle stipulant les actions soutenues. Les réseaux mobilisent également des soutiens auprès d'autres partenaires.

LES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS EN QUELQUES MOTS (suite)

Les actions des réseaux portent notamment sur :

1. La valorisation de la production et de la diffusion de la science en français
 - répertoire des experts et des chercheurs ;
 - annuaire des formations ;
 - répertoire des thèses, publications scientifiques en français, documentation scientifique informelle...
2. La contribution au renforcement des établissements du Sud dans leur mission de formation et de recherche
 - évaluation de formations, identification des besoins (scientifiques, pédagogiques, logistiques, etc.), identification de ressources humaines ;
 - promotion et diffusion de nouvelles méthodes pédagogiques ;
 - appui à la formation des enseignants, des personnels administratifs et techniques des établissements (bibliothécaires par exemple) ;
 - aide à l'harmonisation des cursus (appui aux réformes, aide à la reconnaissance des diplômes, mise en oeuvre d'équivalences, etc.) ;
 - organisation de manifestations (rencontres, colloques, séminaires, universités d'été, etc.).

Comment adhérer ?

Pour adhérer à un réseau institutionnel, il faut s'adresser au président du réseau concerné, dont vous trouverez les coordonnées ci-après.

Les 14 réseaux institutionnels de l'AUF

- Association des Établissements d'Enseignement Vétérinaire Totalemment ou Partiellement de Langue Française (AEEVTPLF), présidé par Monsieur Raymond S. ROY, Ancien Doyen, Faculté de Médecine vétérinaire, Université de Montréal (Canada) / <http://www.auf.org>
- Association des Facultés ou Établissements de Lettres, Arts et Sciences humaines des universités d'expression française (AFELSH), présidée par Monsieur Manfred PETERS, Ancien Doyen, Faculté de Philosophie et Lettres des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (Belgique) / <http://www.auf.org> / <http://www.lettres.fundp.ac.be/afelsh/>
- Association Internationale des Écoles des Sciences de l'Information (AIESI), présidée par Mme Jacqueline DESCHAMPS, Professeur, Haute École de Gestion de Genève (Suisse) / <http://www.aiesi.refer.org/>
- Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), présidée par Monsieur Moncef Ben SLIMANE, Professeur, Département d'urbanisme, École nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis / <http://www.aperau.org/>
- Conférence Internationale des Doyens des facultés de Chirurgie Dentaire d'expression totalement ou partiellement Française (CIDCDF), présidée par Monsieur Bernard PELLAT, Doyen, Faculté de Chirurgie dentaire, Université René Descartes - Paris 5 (France) / <http://odonto.sante.univ-nantes.fr/www.odontologie-doyens.org/extranet/>
- Conférence Internationale des Directeurs et Doyens d'Expression Française des sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation (CIDEFA), présidée par Monsieur Panja RAMANOELINA, Directeur, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA), Université d'Antananarivo (Madagascar) / <http://www.cidefa.org/>
- Conférence Internationale des Dirigeants des institutions d'Enseignement supérieur et de recherche de Gestion d'Expression Française (CIDEGEF), présidée par Monsieur Maurice LEMELIN, Professeur, Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), Montréal (Canada) / <http://www.cidegef.refer.org/>
- Conférence Internationale des Doyens des facultés de Médecine d'Expression Française (CIDMEF), présidée par Monsieur Jacques ROLAND, Ancien Doyen, Faculté de Médecine, Université Henri Poincaré - Nancy I (France) / <http://www.cidmef.u-bordeaux2.fr/>
- Conférence internationale des doyens des facultés de Pharmacie d'expression française (CIDPHARMEF), présidée par Monsieur Jean CAMBAR, Doyen, Faculté de Pharmacie, Université Victor Segalen Bordeaux II (France) / <http://www.auf.org>
- Conférence Internationale des Facultés de Droit ayant en commun l'Usage du Français (CIFDUF), présidée par Monsieur Henry ROUSSILLON, Président, Université Toulouse 1 - Sciences sociales (France) / <http://www.cifduf.refer.org/>
- Réseau Sciences et Francophonie (CIRUISEF), présidé par Madame Évelyne GARNIER-ZARLI, Ancien doyen, Faculté des Sciences et Technologie, Université Paris XII à Créteil (France) / <http://www.dmi.usherb.ca/ciruisef>
- Conférence Internationale des formations d'ingénieurs et Techniciens d'Expression Française (CITEF), présidée par Monsieur Oumar SOCK, Ancien Directeur, Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (Sénégal) / <http://www.citef.refer.org>
- Réseau International Francophone d'Établissements de Formation de Formateurs (RIFEFF), présidé par Monsieur Thierry KARSENTI, Professeur Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les TIC et l'éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal (Canada-Québec) / <http://www.rifeff.org/>
- Réseau de centres francophones de formation aux métiers du journalisme (THEOPHRASTE), présidé par Madame Latifa AKHARBACH, Directrice de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) de Rabat (Maroc) / <http://www.theophraste.org/>

NOUVELLES DES INSTANCES DE L'AUF

Les instances de l'Agence universitaire de la Francophonie se sont réunies à Paris du 16 au 18 décembre 2006.

Le président de l'AUF, le Pr. Charles Gombé Mbalawa a participé, avec Mme le Recteur, au Conseil scientifique présidé par le Pr. Abdelhafid Debbarh. M. Gombé Mbalawa a par ailleurs présidé les réunions des Conseils associatif et d'administration ainsi que leurs bureaux respectifs.

Le Conseil scientifique a notamment adopté les résolutions suivantes :

- la mise à jour du Guide des procédures et des programmes ;
- le soutien à plusieurs nouvelles actions de programmes ;
- la constitution des jurys pour les Prix scientifiques de la Francophonie ;
- l'adoption des mesures concernant plusieurs actions d'évaluation de programmes ;
- la création d'une nouvelle catégorie de « Centre d'accès à l'information correspondant » ;
- l'adoption des appuis aux Réseaux institutionnels pour l'année 2007.

Le Conseil associatif, pour sa part, a :

- décidé de l'adhésion de 20 nouveaux membres, ce qui porte le nombre total de membres de l'AUF à 635 ;
- pris acte du taux de recouvrement des cotisations pour l'année 2006 et a confié à la Commission des finances le mandat d'étudier divers scénarios d'augmentation des cotisations ;
- longuement discuté de la politique associative de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Le Conseil d'administration, pour sa part, a adopté :

- le rapport de Mme le Recteur sur le suivi des programmes et sur les réunions institutionnelles de la Francophonie tenues depuis mai dernier ;
- la décision budgétaire modificative 2006 et du budget initial 2007, en tenant compte des réductions de crédits accordés par l'État français dans le cadre de sa régulation budgétaire ;
- la procédure relative à la désignation des 18 membres du Conseil scientifique arrivés au terme de leur mandat ;
- le relevé des avis et recommandations du Conseil scientifique, ainsi que les conclusions du Conseil associatif ;
- le changement d'appellation du Bureau Amérique du Nord pour celui de « Bureau des Amériques » (BA).

Ces réunions ont également été l'occasion de conclure deux conventions d'importance. La première signée le vendredi 15 décembre dans le bureau de Mme le Recteur concerne la création et l'ouverture imminente d'un Centre d'accès à l'information sur le campus de l'Université de Ngaoundéré. La seconde convention officialise le partenariat entre l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Université de Lubumbashi, la Communauté Wallonie-Bruxelles, l'Ambassade de France en République démocratique du Congo et l'Organisation internationale des Migrations concernant l'ouverture prochaine d'un Campus numérique francophone à Lubumbashi.

Les membres de l'AUF qui souhaitent apporter des informations susceptibles d'être insérées dans cette lettre, peuvent écrire à l'adresse suivante :
lettre-membres@auf.org

Directeur de publication : François Vignaux
Directeur de Cabinet de la rectrice de l'AUF
francois.vignaux@auf.org

Opérateur de la Francophonie



Agence universitaire de la Francophonie